

Floriane BENEDETTI

NOTAIRE SALARIEE AU SEIN DE LA SCP « ME FRANÇOIS GRIMALDI & ME SYLVIE MICHELI »



Zone Industrielle de Migliacciaru
Boite Postale 44
20243 PRUNELLI DI FIUMORBO
Téléphone : 04.95.56.53.00
Télécopie : 04.95.56.20.99
Courriel : grimaldi.micheli@notaires.fr

CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

Concernant un bien situé sur la commune de GHISONI (Haute Corse)
SCP GRIMALDI- MICHELI, ZI DE MIGLIACCIARU 20243 PRUNELLI-DI-FIUMORBO
Tel : 04 95 56 53 00 - Fax : 04 95 56 20 99

Suivant acte reçu par Maître Floriane BENEDETTI, Officier Public, Notaire à PRUNELLI-DI-FIUMORBO (20243), le 23 DECEMBRE 2019 il a été constaté conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017 la qualité de propriétaire du bien ci-après désigné, des personnes suivantes :

Madame Angèle Marie BONAGGIUNTA, retraitée, demeurant à ALERIA (20270) Impasse Santa Agata Lustincone.
Née à PIANELLO (Haute Corse), le 25 mars 1927,
Veuve de Monsieur François SUSINI.

Madame Angele Françoise **SUSINI**, retraitée, demeurant à BASTIA (20600) SA COOP BASSANESSE BAT 1 LUPINO.
Née à ALERIA (20270) le 10 décembre 1954.

Monsieur Jules-Pierre **SUSINI**, Fonctionnaire, époux de Madame Carole **BRAVET**, demeurant à BASTIA (20200) CHEMIN DU FORCONE RES HESTA.
Né à GHISONI (20227) le 15 juin 1958.

Monsieur Antoine Baptiste **SUSINI**, retraité, époux de Madame Josette Juliette Marie **CARRAZ**, demeurant à SAINT-GERVASY (30320) 36 AVENUE DU HAMEAU DE RODIER.
Né à ALERIA (20270) le 12 février 1951.

Mademoiselle Marie-Thérèse **SUSINI**, auxiliaire de puériculture, demeurant à PORTICCIO (20167) Villa Jean Noel.
Née à BASTIA (20200) le 27 juillet 1958.

Madame Marie-Françoise **SUSINI**, secrétaire commerciale, demeurant à PORTICCIO (20167) route du Fort Masolellu.
Née à GHISONI (20227) le 16 décembre 1959.

Madame Toussainte Baptistine **SUSINI**, hypnothérapeute, demeurant à PORTICCIO (20167) route du Fort Masolellu.
Née à GHISONI (20227) le 1er novembre 1963.

Monsieur Paul Emile Noel **NANNI**, agent de l'éducation nationale, demeurant à BASTIA (20200) LYCEE GIOCANTE DE CASABIANCA.
Né à GHISONI (20227) le 24 décembre 1956.

RECEPTION SUR RENDEZ-VOUS : 9H A 12H - 14H A 18H - ETUDE FERMEE LE SAMEDI

MEMBRE D'UNE ASSOCIATION AGREEE - LE REGLEMENT DES HONORAIRES PAR CHEQUE EST ACCEPTE.

En cas de litige non résolu avec un notaire, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur du notariat à l'adresse suivante : mediateur-notariat.notaires.fr afin de tenter, avec son aide, de trouver une résolution amiable au conflit. Art. L616-1 et R 616-1 du code de la consommation

DESIGNATION

Sur la commune de GHISONI (HAUTE-CORSE)

Une parcelle de terre figurant ainsi au cadastre sous les références suivantes :

- Section C, numéro 162, lieudit Pascialina, pour une contenance de dix-huit ares (00ha 18a 00ca).

Tel que le BIEN existe, avec tous droits y attachés, sans aucune exception ni réserve.

Que cette possession a eu lieu selon les conditions exigées par les articles 2261 et 2272 du Code Civil et enfin de l'article 2265 dudit code s'agissant de la jonction des possessions pour acquérir la propriété par prescription trentenaire.

Conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

POUR AVIS,

Me Floriane BENEDETTI,

Notaire Officier Public

Courriel de l'Etude : grimaldi.micheli@notaires.fr